

## LE CAHIER DES CHARGES D'UNE ACTION DE FORMATION

### **Assistant et conseiller de prévention dans la fonction publique d'Etat**

#### **RAPPEL DU CONTEXTE**

L'Onisep, Office national d'information sur les enseignements et les professions, est un établissement public administratif créé en 1970 placé sous la double tutelle du ministère de l'éducation nationale et du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'Espace.

Il a pour mission d'informer les élèves, les apprentis, les étudiants, les familles sur les formations, les métiers et les processus d'orientation via ses publications, ses productions numériques et ses services. Il élabore également des ressources pédagogiques d'accompagnement à l'orientation pour les équipes éducatives.

L'Onisep porte aujourd'hui un projet majeur pour faire évoluer l'accompagnement à l'orientation des jeunes. Financé dans le cadre de France 2030 et de la stratégie « Enseignement et numérique », le programme AVENIR(s) conçu et porté par l'Onisep propose une nouvelle approche de l'orientation prenant en compte les compétences du XXIème siècle.

#### **LE THEME DE LA FORMATION**

Comment améliorer la santé et la sécurité des salariés et être dans une démarche de maîtrise des risques professionnels, de protection et de prévention.

#### **PUBLIC VISE**

Conseiller de prévention et référents hygiène et sécurité de l'ONISEP

#### **OBJECTIFS**

Pratiquer les outils et méthodes incontournables pour mettre en place une démarche de prévention santé-sécurité dans une entité de la fonction publique d'état

#### **ELEMENTS DE CONTENUS**

- Les enjeux d'une démarche santé/sécurité au travail
- Le cadre réglementaire en matière de santé et sécurité au travail
- Les rôles et missions des acteurs de prévention et les responsabilités de chacun
- La lettre de cadrage

12, Mail Barthélémy Thimonnier  
CS 10450 Lognes Cédex 2  
77437 Marne-la-Vallée  
Tél 01 64 80 35 00  
[www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)

- Construire et exploiter l'analyse des risques SST
- Bilan sécurité
- Document unique d'évaluation des risques professionnels (l'élaborer et le faire vivre)
- Être en mesure d'élaborer un plan d'action des risques professionnels (PAPRI Pact)
- Transmettre les consignes aux salariés
- Prévoir et tester les situations d'urgence
- Exploiter chaque incident
- Réagir au non-respect des consignes
- Communiquer à tous les niveaux
- Animer un réseau
- Le passeport de prévention

## **METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES**

**Formation à distance :** avec Teams Les liens de connexion seront adressés à chaque stagiaire par le formateur au plus tard deux jours avant la formation,

### **L'intervenant(e) devra :**

- Justifier d'une **connaissance approfondie** de l'environnement institutionnel, réglementaire et organisationnel de la **fonction publique de l'État**, et plus particulièrement des dispositions applicables en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail,
- Justifier d'une expérience significative dans la conduite de formations ou d'actions d'accompagnement auprès de services ou établissements relevant de la fonction publique de l'État, notamment au bénéfice d'agents publics, d'encadrants ou de représentants du personnel,
- Maîtriser le cadre réglementaire applicable à la prévention des risques professionnels dans la fonction publique de l'État, ainsi que le fonctionnement des instances de dialogue social et le rôle spécifique de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail,
- Démontrer sa capacité à adapter les contenus pédagogiques aux spécificités de la fonction publique de l'État, en s'appuyant sur des exemples concrets, des études de cas et des mises en situation directement issues de contextes professionnels relevant du service public de l'État.

Tous les CV des formateurs proposés par les candidats devront être fournis.

L'alternance de théorie, d'explications et de démonstrations ou d'exemples précis sera privilégiée

Une attention particulière sera portée au parcours professionnel des formateurs, tant sur le plan pédagogique que sur l'expérience de terrain.

Tous les CV des formateurs proposés par les candidats devront être fournis.

### **RYTHME ET NOMBRE DE CANDIDATS**

Nombre de sessions : 1 session de 5 jours  
12 participants par session.

### **MODALITE D'EVALUATION**

Une évaluation en fin de stage sera effectuée par le formateur avec copie au service formation de l'ONISEP.

### **COUT GENERAL DE L'ACTION ET FACTURATION**

Le coût de la formation devra intégrer la préparation à la formation, la formation, le support de cours qui sera remis aux stagiaires sous format papier et au service formation continue sous format informatique ainsi que les attestations de participation à la formation qui seront remise par le prestataire à la responsable du service formation de l'ONISEP.

Le paiement se fera sur facture, après service fait (feuille d'émargement à l'appui).